



HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

AR Prefecture

043-284300019-20260324-2026_DELBU_005-DE
Reçu le 25/03/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 24 mars 2026

Membres en exercice : 4
Présents : 3
Procurations : /
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
5 mars 2026

DELIBERATION N° BU 2026 - 005

Avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe

L'an deux mille vingt-six, le 24 mars, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de M^{me} Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 4 présents, à savoir :

- M^{me} Marie-Agnès PETIT, présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M^{me} Christiane MOSNIER, 2^{ème} vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M^{me} Sophie COURTINE, 3^{ème} vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Mme Sylvie JOURLAIT, chef du groupement contentieux finances ;
- Lieutenant-colonel Philippe GALTIER, chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Xavier LECHTEN, chef du groupement opération.

Était excusé :

- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration ;

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

DELIBERATION N° BU 2026-005 : Avancement au grade de rédacteur de 2^{ème} classe

Mme Séverine LASHERMES occupe actuellement le poste de cheffe du service finance. Elle est récemment admise au concours d'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe et répond aux conditions d'accès à ce grade.

Elle est donc proposée à la promotion à ce grade à compter du 1er mars 2026.

Le coût supplémentaire pour le SDIS s'élève à environ 115 € par mois, coût intégré au GVT.

Afin de pouvoir procéder à cet avancement, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs via la suppression d'un poste de rédacteur et la création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

À l'unanimité, les membres du bureau valident :

- l'avancement de grade,
- la suppression et la création de poste,
- le tableau des effectifs au 1er mars 2026,

tels que présentés.

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



MARIE-AGNES PETIT



GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	CADRES D'EMPLOI	POSTES & EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES nombre de postes budgétés	EFFECTIFS POURVUS	POSTES VACANTS postes - effectifs pourvus
1) FILIERE SAPEUR-POMPIER			106	106	103	3
Contrôleur général	A+	EMPLOIS SUPERIEURS DE DIRECTION	2	0	0	0
Colonel hors classe	A+			1	1	0
Colonel	A+			1	1	0
Lieutenant-colonel	A	CAPITAINES COMMANDANTS LIEUTENANTS-COLONELS	9	1 (4)	1	0
Commandant	A			6 (4)	6	0
Capitaine	A	LIEUTENANTS	13	2	2	0
Lieutenant hors classe	B			5	5	0
Lieutenant de 1ère classe	B			4	4	4 (1)
Lieutenant de 2ème classe	B	SOUS-OFFICIERS	58	4	4	0
Adjudant	C			31	31	30 (5)
Sergent	C			27	27	25 (5)(6)
Caporal-chef	C			17	17	17
Caporal	C			7	7	7
Sapeur	C	SAPEURS	0	0	0	0
2) SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL			3	3	3	0
Médecin classe exceptionnelle	A	MEDECINS ET PHARMACIENS	2	0	0	0
Médecin hors classe	A			1	1	0
Médecin classe normale	A			0	0	0
Pharmacien classe exceptionnelle	A			0	0	0
Pharmacien hors classe	A			1	1	0
Pharmacien classe normale	A			0	0	0
Infirmier hors classe	A	INFIRMIERS	1	1	1	0
Infirmier	A			0	0	0
Total SPP			109	109	106	3
3) FILIERE ADMINISTRATIVE			23	23	23	0
Attaché principal	A	ATTACHES TERRITORIAUX	1	1	1	0
Attaché	A			0	0	0
Directeur territorial	A	DIRECTEURS TERRITORIAUX	0	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	REDACTEURS TERRITORIAUX	6	0	0	0 (3)
Rédacteur principal 2ème classe	B			5 (7)	5	5 (2)
Rédacteur	B			1	1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	16	8	8	0
Adjoint administratif principal de 2ème cl.	C			1	1	0
Adjoint administratif	C			7	7	0
4) FILIERE TECHNIQUE			20	18	18	2
Ingénieur hors classe	A	INGENIEURS TERRITORIAUX	1	0	0	0
Ingénieur principal	A			1	0	1
Ingénieur	A			0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	TECHNICIENS TERRITORIAUX	3	2	2	0
Technicien principal 2ème classe	B			0	0	0
Technicien	B			1	1	0
Agent de maîtrise principal	C	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	3	3	3	0
Agent de Maîtrise	C			0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	13	4	4	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C			3	3	0
Adjoint Technique	C			6	5	1
5) EMPLOIS PATS CONTRACTUELS			0	2	2	-2
Ingénieur informatique	A		0	1	1	-1
Adjoint technique	C		0	1	1	-1
Total PATS			43	43	43	0
6) EMPLOIS DIVERS			1	1	1	0
Apprentis	C		1	1	1	0
TOTAL (1+2+3+4+5)			152,0	152,0	149,0	3

(1) Recrutement LT1 WOLFF chef du service formation au 01/02/26

(2) Recrutement rédacteur 2ème classe S. MERLE cheffe du service RH SPP/PATS

(3) Rédacteur 1ère classe S. VEDEL détachée à l'Etat n'est pas comptabilisée

(4) Transformation d'un poste de CDT en un poste de LCL et avancement du CDT GALTIER au 01/03/26

(5) Départs en retraite des ADJ AURELLE au 01/02/26 et du SGT BARTHELEMY au 01/03/26

(6) Décès du SGT PILLITIERI au 11/02/26

(7) Transformation d'un poste de rédacteur en un poste de rédacteur 2ème classe et avancement de S. LASHERMES au 01/03/26